



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 1 février 2011
19 heures 00

SL/VC

N° 001148

Personnel -
Convention de stage
diagnostic santé sur
le territoire d'Apt -
Gratification

Affiché le :

Le **mardi 1 février 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale)

ABSENTS : M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

La municipalité d'APT et le Codes de Vaucluse, comité départemental d'éducation pour la santé, collaborent pour élaborer un diagnostic santé du territoire d'APT, en vue de mettre en place une démarche partenariale concertée et d'élaborer un plan d'action (Projet d'Atelier Santé Ville) pour 2011.

Dans ce cadre, un stagiaire participera :

- A la conception de l'enquête sur le territoire (questionnaires et entretiens auprès de la population et des professionnels, échantillonnage...).
- Au traitement des données recueillies.
- Aux groupes de travail déjà constitués pour ce projet.

Les missions seront confiées à une personne diplômée d'une maîtrise de santé publique. Le stagiaire ne sera pas lié avec la collectivité qui l'accueille par un contrat de travail et ne pourra pas prétendre à un salaire. Toutefois et conformément à l'article 9 de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006, une gratification est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à trois mois consécutifs : le stage devrait avoir lieu du 14 mars 2011 au 12 août 2011. Le montant de la gratification est laissé à l'appréciation de la collectivité d'accueil.

Il est donc proposé, compte tenu des missions demandées au futur stagiaire, de lui attribuer une gratification. Cette gratification correspondra à 12.5 % du plafond sécurité soit 368.25 euros brut par mois. Elle ne sera pas soumise à cotisations patronales sauf à l'IRCANTEC (3.41% au 1er janvier 2011).

A L'UNANIMITE LE CONSEIL

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une gratification à ce stagiaire d'un montant mensuel de 368.25 euros brut pendant la période de son stage.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice de l'année 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**